

LES INONDATIONS DE JUILLET 1996 : UNE SUITE D'ÉVÉNEMENTS BOULEVERSANTS

Suzie ROBICHAUD, Ph.D
Danielle MALTAIS, Ph.D.
Gilles LALANDE, Ph.D
Anne SIMARD, M.Sc.
Guy MOFFAT, M.Sc.

*Pour l'individu comme pour la collectivité,
rien n'est stable. Les destins des hommes
comme ceux des villes sont balayés.
...Il faut donc penser à tout et affermir son âme
contre tout ce qui peut arriver.*
Sénèque

À l'aube de ce nouveau millénaire, les individus et les collectivités sont de plus en plus menacés par les désastres naturels (Dufour, 1998 ; Hare, 1996 ; Pickering et Owen, 1994 ; etc.). La région du Saguenay — au Québec — n'y échappe pas, comme en fait foi la plus importante perturbation à y survenir au cours des deux dernières décennies. En effet, l'impact des pluies diluviennes des 19, 20 et 21 juillet 1996, relié à la présence d'un réseau hydraulique d'envergure, a provoqué des inondations majeures affectant trente-neuf municipalités et plus de 16 000 personnes. Faut-il rappeler l'aspect le plus sombre de cette tragédie ? Deux enfants y ont trouvé la mort. Le climat de terreur et la désolation associée aux pertes matérielles, financières, sentimentales et sociales affectent les individus dans leur quotidienneté, puis entraînent une série de conséquences qui peuvent s'échelonner sur une longue durée. Pour Murphy (1986), la période que l'on qualifie de post-désastre peut s'étendre d'un à dix ans, alors que les travaux de Green et Lindy (1994) la prolongent à dix-sept ans, tout en soulignant que les séquelles peuvent même se poursuivre tout au long de la vie d'un individu.

Quoi qu'il en soit, un désastre ne représente pas seulement l'arrivée d'un malheur effroyable et subit, mais constitue un long processus dans lequel s'engagent les sinistrés, une marche pleine d'embûches. En parcourant ce difficile trajet des sinistrés de la région du Saguenay, peut-être réussirons-nous à saisir l'ensemble des effets qu'un désastre peut produire chez les victimes. Oui il y a déluge sur la ville. Mais l'eau dans les yeux des sinistrés est celle qu'on voit le moins, dira Carol Lebel (1997).

La première partie de cette réflexion expose donc, à travers les écrits scientifiques, les principales compréhensions et significations que les chercheurs attribuent à un désastre. Par la suite, aux quelques considérations méthodologiques exposées suivent les divers sentiments que soulève l'expérience d'une catastrophe et les réactions émotives qu'elle déclenche. Enfin, les différentes situations stressantes qui se sont imposées aux sinistrés tout au long du parcours sont présentées.

DÉLIMITATION CONCEPTUELLE

Les désastres, qu'ils soient de causes naturelles ou de causes technologiques ou humaines, peuvent être étudiés dans une pluralité de points de vue. Certains auteurs les abordent selon une conception globale et holistique (Barton, 1969 ; Turner, 1976), tandis que d'autres utilisent des perspectives plus psychologiques ou sociologiques (Lechat, 1979 ; Kingston et Rosser, 1974 ; Logue *et al.*, 1981).

Ainsi, pour Barton (1969), un désastre correspond à une altération brutale ou à une rupture des conditions de vie auxquelles s'attendent les membres d'un système social. Cette rupture provoque une importante situation de stress collectif. Pour sa part, Turner (1976) associe un désastre à un événement menaçant pour une société ou pour une de ses sous-divisions autosuffisantes, qui occasionne des conséquences indésirables découlant d'une interruption de l'ordre social habituel ou d'un manque de moyens pour l'assurer. De plus, cette situation est culturellement jugée inacceptable par la population. D'autres chercheurs associent également les désastres à des circonstances de stress collectif dont on peut analyser les répercussions sur

les individus en considérant et en analysant les éléments qui bouleversent le système social en entier (Kingston et Rosser, 1974). Ainsi, face aux perturbations excessives, la capacité d'ajustement ou d'adaptation des communautés se voit grandement altérée (Lechat, 1979).

Les désastres peuvent être perçus comme des épisodes fragmentés de par les différentes phases ou étapes qui les caractérisent (Tyhurst, 1951 ; Powell et Rayner, 1952 ; Raphael, 1975 ; Golec, 1983). La durée de chacune de ces étapes est variable et celles-ci s'achèvent, tant pour les individus que pour les communautés affectés, vers un rétablissement global ou partiel. Au plan individuel, Ollendick et Hoffman (1982) se réfèrent au National Institute of Mental Health (NIMH) pour décrire les phases traversées par les victimes. La première constitue la phase « héroïque » qui se manifeste généralement dans la première semaine suivant le désastre ; la deuxième, nommée « lune de miel », débute habituellement dans la semaine subséquente et peut s'étendre jusqu'à six mois ; y succède la phase de « désillusion » dont la durée peut varier de six mois à deux ans et, finalement, la phase de « reconstruction » est entreprise après un ou deux ans. En ce qui a trait à la communauté, notre exemple s'inspire de la récente description donnée par Aptekar (1994). Celui-ci a suggéré un découpage très explicite lié aux désastres. La première tranche englobe toutes les actions et les interventions préparatoires à la manifestation de tels événements (formation d'intervenants, mise en place de plans d'urgence, législation, etc.), la seconde est centrée sur la réaction à l'impact (intervention immédiate, évacuation, impact physique, réactions psychologiques, etc.), tandis que la dernière évoque le rétablissement individuel et communautaire (reconstruction, relocalisation, guérison, etc.).

Cela dit, lorsqu'il est question d'étudier le concept lui-même, plus précisément de définir un désastre, plusieurs auteurs (Solomon *et al.*, 1987 ; Norris, 1990 ; Murphy, 1986) font référence à l'utilisation du terme événement traumatisant. Pour l'Association américaine de psychiatrie (American Psychiatric Association, 1996), « celui-ci se situe à l'extérieur des expériences humaines habituelles et peut être visiblement affligeant pour n'importe qui [...] » (p. 250). Selon cette approche, certaines expériences sont qualifiées *a priori* comme

traumatisantes telles les menaces à la vie, les désastres naturels et technologiques.

Pour sa part, Murphy (1986) associe les désastres à une série de situations les plus traumatisantes que peuvent expérimenter les individus. L'auteur parle d'une *série d'événements catastrophiques*, bien qu'ils soient souvent vus et étudiés comme des épisodes uniques. Entre autres, Murphy estime que la catastrophe n'est pas un fait isolé mais une circonstance qui s'insère dans un continuum d'événements. Dans le même ordre d'idées, Rangell (1976) parle de l'aspect « cumulatif » du traumatisme à la suite de la prise de conscience de la destruction. Berren (1980) a lui aussi utilisé le terme *événements* (et non *événement*) pour définir les désastres de tous types.

Considérer les désastres comme une série ou un cumul de circonstances perturbatrices ou déstabilisantes est essentiel pour les fins de notre propos qui tente de montrer comment les inondations qu'a connues la population du Saguenay à l'été 1996 s'inscrivent dans une continuité de faits.

MÉTHODOLOGIE

L'observation dégagée dans ces pages se fonde sur une enquête qui fut réalisée en 1998 (Maltais, Robichaud et Simard, 2001). La recherche qualitative effectuée dans la région du Saguenay a tenté d'analyser les conséquences des inondations de juillet 1996 sur les populations touchées et d'apprécier les épisodes qu'il leur fallait traverser. L'étude a été effectuée auprès de soixante-neuf individus qui ont perdu leur maison et tous leurs biens lors des inondations. Les sinistrés participant à l'enquête — tous des propriétaires occupant leur demeure — ont été choisis au hasard à partir de la liste des victimes des inondations de deux municipalités durement touchées par le désastre. Mentionnons toutefois qu'un nombre restreint d'individus (n=5) ont été rencontrés à la suite de suggestions émises par des connaissances ou par d'autres sinistrés. Les entrevues, qui visaient à recueillir le plus largement possible le point de vue des acteurs interrogés, se sont déroulées entre les mois de janvier et d'avril 1998 et ont duré en moyenne deux heures et demie. Seule-

ment huit sinistrés contactés ont refusé de participer à la recherche, disant être encore trop affectés par l'événement. Le taux de réponse s'élève donc à 89,6 %. Cela étant, laissons la parole aux sinistrés.

SENTIMENTS DES SINISTRÉS

Un désastre naturel avec les difficultés et les problèmes qu'il apporte perturbe et exacerbe les responsabilités sociales, familiales et individuelles. Les inondations de juillet 1996 ont donc apporté leur flot de misères. « De la stupeur à l'adaptation, le long parcours des sinistrés » (Maltais *et al.*, 1998) sera ici examiné à travers les sentiments qu'il a soulevés. Alors, la question qui vaille est la suivante : Dans les faits, que signifie être sinistré ? La réponse à cette interrogation apparemment simple peut nous en apprendre long sur la détresse des individus. C'est donc à travers les propos que les victimes évoquent que nous pourrions en saisir toute la teneur.

Être sinistré c'est vivre un choc, c'est se rendre compte que l'on n'a plus rien devant soi, en somme que l'on est dépouillé.

Tout disparaît d'un seul coup : sa maison, son terrain et tous les objets présentant une valeur sentimentale comme les souvenirs personnels provenant de son mariage, de la naissance des enfants, des voyages, des biens légués par ses parents, etc. C'est toute sa vie qui y passe en dedans de quelques heures.

Au-delà de sa propre souffrance, être sinistré c'est aussi constater la destruction autour de soi et les conséquences qu'un pareil événement entraîne sur les gens qui nous sont chers : bouleversement de son conjoint, de ses enfants, de ses amis et de ses voisins. « Mon mari a dû être hospitalisé et a développé une phobie [...]. Il se lève encore la nuit et regarde par terre pour voir s'il y a de l'eau. » Le désarroi et l'insécurité que soulèvent les nombreux déplacements alourdissent le climat familial et font naître un sentiment d'impuissance. À l'itinéraire résidentiel vient s'ajouter la peine occasionnée par les nombreuses pertes : maison, amis, animaux domestiques, jouets, souvenirs personnels. Si la disparition de ces biens plonge les enfants dans la détresse, les parents eux ne peuvent dissimuler la tristesse qu'engendre l'incapacité à les consoler : « Ca m'arrachait le cœur de voir

mes tout-petits ainsi. » « Je me suis cousu un cœur en cuir pour traverser l'épreuve. »

Être sinistré, c'est aussi continuer à faire face aux autres aléas de la vie. Car si la chute d'eau s'arrête, la pluie de malheurs, quant à elle, continue de tomber. En effet, pendant cette période de désarroi, des sinistrés sont confrontés à d'autres situations douloureuses : faillites personnelles, perte d'emploi, maladie, décès d'un proche. Être sinistré, c'est également perdre ses habitudes de vie, sa routine, son confort, son intimité, sa liberté, ses racines. « C'est une partie de sa mémoire que l'on perd. » Vivre dans l'angoisse, dans l'insécurité et dans l'inquiétude permanente constitue une contrainte majeure. Le questionnement constant que soulèvent la relocalisation, les attentes interminables, les déplacements effectués afin d'obtenir les informations nécessaires représente d'autres sources de tension considérable.

Et que dire de la course aux centres d'aide afin d'obtenir une assistance ? En plus de se sentir mal à l'aise face à ces organismes, certaines personnes avouent avoir dû supporter des regards distants, parfois « arrogants » dans leur hésitation à prendre ou à refuser, par exemple, des biens, des meubles ou des vêtements qui ne leur convenaient pas. D'autres déplorent l'accueil peu chaleureux, le manque de respect et d'écoute reçus de la part des fonctionnaires des divers paliers gouvernementaux. Toujours est-il que toutes ces démarches entraînent tantôt des sentiments d'humiliation, tantôt de dépendance. Épuisés, anéantis par l'ampleur des démarches à accomplir avant de pouvoir reconstruire, il faut, en attendant, vivre ailleurs, dans un environnement qui n'est pas toujours adéquat.

Être sinistré, c'est aussi se sentir atteint dans ses valeurs, ébranlé sur le bien-fondé de ses choix comme celui d'investir dans des biens matériels qui, somme toute, présentent un caractère bien éphémère. C'est également supporter le jugement des autres qui se manifeste tantôt dans une perception négative, tantôt par un brin de jalousie : « Vous êtes chanceux, vous allez être remeublés à neuf ». Les suites du désastre ont également apporté leur lot de déceptions. Pour certains, c'est le constat d'une fragilité des liens que l'on pensait solides, pour les autres, c'est le peu de soutien des amis et de la famille qui interroge et laisse perplexe. Le désenchantement conduit

à la rupture des relations qui unissaient auparavant. Être sinistré, c'est aussi vivre une foule de difficultés associées à la reconstruction de sa demeure. Les diverses transactions avec les entrepreneurs et la municipalité (nous y reviendrons plus loin), les retards dans les travaux de l'édification de la maison créent agitation et remous. La crainte de ne pas recevoir l'aide financière promise ne fait qu'amplifier l'inconfort occasionné par un séjour ou un hébergement temporaire qui se prolonge. Bref, être sinistré, c'est entrer dans une zone de turbulence qu'on ne finit plus de traverser.

RÉACTIONS ÉMOTIVES

Le malheur, encore plus son excès, provoque des réactions. Elles sont prévisibles, quelquefois inattendues. L'observation attentive des effets des inondations sur les individus sinistrés permet de les présenter selon trois grandes phases : a) l'affolement ; b) le désarroi ; c) le ressentiment. L'histoire des sinistrés est sinueuse et c'est à travers le chemin parcouru qu'il nous sera possible de regarder la suite de courbes irrégulières auxquelles ils ont été exposés.

L'affolement

Les pluies diluviennes qu'a connues le Saguenay en ce temps de juillet ont pris les gens au dépourvu, c'est le moins que l'on puisse dire. Devant cet événement inattendu et subit surgit l'incrédulité, le refus de voir la réalité telle qu'elle se déroule sous ses yeux. Jamais une telle montée d'eau n'avait été observée. Il fallait que ça cesse. Mais l'inquiétude transperce et s'installe au même rythme que montent les eaux. Alors vient la panique, voire l'affolement. C'est l'état de choc. Les argumentaires entendus plaident en ce sens.

J'étais un automate, un zombi figé. C'était comme un mauvais rêve, je courais partout en criant [...] J'étais comme un agneau qu'on venait d'abattre. Je ne pouvais plus me contenir à mesure que je voyais les pertes s'accumuler avec l'eau qui n'arrêtait pas de monter. J'étais incapable de réagir, de décider quoi que ce soit [...] J'étais traumatisé. Et j'ai passé cinq jours sans manger.

Pour d'autres, la douleur se manifeste par une crise de nerfs, des pleurs qui s'incrument dans une sorte de rage qu'on ne peut contenir : « J'ai pleuré tous les jours qui suivirent le désastre et je frappais partout pour me défouler ». Imprégnée des images et des bruits des inondations comme le glissement de terrain, la maison flottant sur les eaux ou coincée sous le pont, le jeune chien noyé au bout de sa corde (« on pensait revenir »), l'émotion apparaît à son comble : « J'avais le cœur écorché à vif. » « J'ai même forcé un barrage de police pour retrouver mes enfants de l'autre côté du pont. »

Le désarroi

À la période d'incrédulité suit l'anxiété, le découragement, le désarroi. Un mélange d'angoisse et de révolte transpire. Stupéfaits et consternés, l'épuisement ne tarde pas à venir. Celui-ci anéantit l'espoir et plonge les individus dans un abattement total. « J'étais perdu, j'oubliais mon chemin. » « J'ai fait des scènes de colère devant tout le monde. » Alors, divers sentiments s'entremêlent : reconnaissance pour les secours reçus, mais aussi rage et colère contre la nature qui s'est montrée impitoyable, contre les compagnies, les gouvernements et les municipalités qui n'ont pas « veillé au grain ».

Pour certains, la phase de désarroi se prolonge. En effet, ceux qui ont éprouvé de sérieuses difficultés avant d'obtenir leur indemnisation ou qui ont été déçus par les résultats de l'entente ont continué d'éprouver une grande agitation. « C'était comme un glissement de terrain, on ne voyait pas d'issue en raison de la mauvaise compréhension des fonctionnaires. »

Le ressentiment

L'étape de la relocalisation ne signifie pas nécessairement un apaisement. En effet, les émotions douloureuses perdurent. Plusieurs sinistrés se souviennent avec animosité des maux qu'ils ont éprouvés, des torts qu'ils ont subis et continuent d'éprouver du ressentiment. L'amertume nourrit le souvenir. L'on garde une rancœur

envers le monde entier. L'animosité et le chagrin fermentent, puis se transforment en perte d'énergie, d'enthousiasme et de gaieté. « J'ai perdu le goût du plaisir et la joie de vivre. » ; « On a vieilli prématurément », expriment deux sinistrés. Si certains individus cherchent à extérioriser leur désarroi intérieur pour réduire l'anxiété, d'autres manifestent leur sensibilité par un silence sur tout ce qui entoure le déluge. Un état latent de dépression, une angoisse sporadique ou quasi permanente s'installe. Et la question que l'on se pose est la suivante : Pourquoi ? « Pourquoi ce malheur nous frappe-t-il ? » « Pourquoi cette insouciance des autorités ? » « Pourquoi avoir tant travaillé, tant investi, pour ensuite tout perdre ? »

SITUATIONS DOULOUREUSES

Les entrevues réalisées auprès des sinistrés ont permis d'examiner, d'une part, les sentiments et les réactions que le désastre a soulevés. D'autre part, elles permettent de regarder de plus près les différents décors qui composent le paysage des victimes tout au long du trajet. Ceux-ci s'insèrent dans onze circonstances qui ont pu être clairement identifiées. Chacune d'elle intègre les différents obstacles que traversent les victimes et permet aussi de constater qu'un désastre ne constitue pas un fait isolé, mais qu'il représente une suite d'événements, ce que plusieurs auteurs ont observé (Belter et Shannon, 1993 ; Murphy, 1986 ; Rangell, 1976 ; etc.) mais que peu d'entre eux ont présenté de façon précise.

La menace

Les pluies incessantes qui s'abattent sur la région depuis plusieurs jours soulèvent un vent de panique. Si certains individus essaient de demeurer calmes et confiants — on a l'habitude des crues des rivières — d'autres ressentent de l'anxiété, de la peur, voire de la panique. Une femme doit être hospitalisée tant l'angoisse provoque chez elle de sérieux problèmes respiratoires. Quoi qu'il en soit, afin de limiter les dommages et de protéger la maison et le terrain, les gens se mettent au travail et déploient une série de mesures : dresser des sacs des sables, creuser des tranchées, soulever les objets, etc. Mais *Le monstre de juillet*¹ refuse de s'éloigner. Alors, la crainte

reste aussi. La plupart des femmes qui ont la garde des enfants se préoccupent de leur sécurité. Ce sont elles qui sollicitent le départ du domicile lorsque l'évacuation ne fait pas l'objet d'une demande explicite des autorités de la sécurité civile.

L'évacuation

Les pluies s'intensifient. La majorité des sinistrés quittent leur domicile. Certains résistent jusqu'au moment où l'eau s'infiltré dans la demeure. « Mon mari refusait de quitter la maison. Il était comme figé, drogué, incapable de bouger. » Sortir de chez soi sans pouvoir emporter quoi que ce soit, sinon quelques vêtements, un peu d'argent, quelques souvenirs, des papiers (passeports, certificats de naissance et actes de mariage, photographies, etc.) ou rien parce que l'on agit ou réagit de façon automatique constitue une catastrophe en soi. Celle-ci se caractérise par de nombreuses émotions : anxiété, angoisse, peur, peine et une certaine désorganisation des réactions. L'évacuation, souvent rapide, est donc vécue comme un choc. Voir la rivière emporter la maison, le terrain, les souvenirs, les objets et les symboles de tant d'années d'effort, de labeur et d'économies arrache le cœur. Les bruits et les images qui s'entremêlent donnent un spectacle saisissant et désolant. « C'était l'enfer. » Quitter son domicile, c'est aussi connaître les ennuis que nécessite la recherche d'un abri temporaire. « Qui nous tirera d'embarras ? »

L'attente d'information

L'accès aux sites inondés est défendu. Ainsi, les sinistrés se trouvent plongés dans l'incertitude. C'est l'attente d'information, d'une permission qui lèvera l'interdit de se rendre sur les lieux du sinistre et permettra, somme toute, de constater l'état de sa résidence et de ses biens. Cette période de doute est décrite comme particulièrement stressante et éprouvante. Les individus se sentent déposés, appauvris et l'épuisement commence à se faire sentir. Qu'advient-il de nous ? Comment s'organiseront les secours ? Recevrons-nous des compensations en cas de pertes importantes ? Voilà quelques-unes des questions qui hantent les victimes.

L'instant de vérité

« Tant qu'on a pas vu les dégâts, on ne réalise pas l'ampleur du désastre. » Le retour à sa demeure, à tout le moins à ce qui en reste et parfois à rien parce qu'elle fut emportée par la rivière, permet de mesurer le sérieux de la situation et la gravité des dommages. Ce moment de vérité soulève de fortes réactions émotives. En effet, la perte de sa maison et des objets les plus significatifs est un autre choc qui soulève la désolation, le découragement, la tristesse. La colère, quant à elle, reste secrète pour certains, alors que pour d'autres, elle explose : on pleure, on crie, on frappe. Des personnes, en général peu démonstratives, craquent et s'effondrent. Un futur incertain interroge et les questions s'accumulent. « Que va-t-il nous arriver ? Quoi faire pour sortir de cette crise ? Va-t-on nous aider ? » La plupart de ces questions demeureront sans réponse jusqu'à ce que se mettent en place les services d'aide aux victimes.

Un itinéraire résidentiel

Les démarches exigées par la recherche d'un logis temporaire représentent un véritable défi à relever. L'hébergement provisoire s'étend sur une période de quelques semaines à plusieurs mois : famille, amis, maison mobile, logement ou maison loués, etc. sont les principales sources utilisées. Toujours est-il que les personnes considèrent que cette période constitue une source importante de stress. En effet, partager un espace réduit (roulotte) pendant presque un an, vivre dans une trop grande promiscuité, être confrontés à un manque de confort le plus élémentaire ont des conséquences sur l'état de santé physique et psychologique des individus : irritabilité, insomnie, fatigue extrême. La cohabitation n'est pas toujours facile. « Nous vivions onze dans la maison. Nous nous sentions regardés, épiés. » En fait, cet itinéraire résidentiel ponctué d'incertitudes, de tracasseries et de difficultés de toutes sortes (perte d'intimité et de sécurité, gêne à partager la vie des autres, troubles liés à l'impression d'importuner) diminue le capital d'énergie.

Une foule de démarches

Toutes les personnes sinistrées vivent péniblement l'ensemble des démarches qu'elles doivent effectuer auprès de différentes instances : gouvernementales, municipales, sociétés Saint-Vincent-de-Paul. Il faut également rencontrer les bénévoles qui œuvrent à la Croix-Rouge. Le recours inhabituel à ces différentes formes d'aide provoque une certaine agitation, soulève tantôt la colère, tantôt la gêne, parfois même une certaine humiliation. Il faut faire la file, attendre des heures afin de recevoir des bons d'achats qui permettront de se procurer l'essentiel. Les emplettes, souvent effectuées à la hâte, causent une certaine insatisfaction : « Nous nous sommes trompés et avons fait plusieurs erreurs. » Toutes ces opérations obligent les individus à discuter, argumenter, négocier avec des personnes qui manifestent parfois peu d'empathie. Cette insensibilité se retrouve chez des représentants d'organismes, mais également chez certains membres de la famille. Outrés par l'infantilisme des procédures (obligation de recourir à un notaire, chèque émis au nom de la banque, etc.), les sinistrés ont des sursauts de révolte. À tout événement, ces diverses sollicitations entraînent de nombreuses frustrations, de la déception, de l'amertume encore bien perceptibles. En effet, le souvenir de ces contraintes conserve un goût amer.

L'attente des réponses

La période d'attente concernant les différentes demandes d'aide formulées entraîne des réactions d'inquiétude et provoque une insécurité financière. Aux appréhensions vient s'ajouter l'irritation face aux délais que l'on doit subir. À titre d'exemple, un couple doit attendre soixante-cinq jours avant de connaître le montant qui lui sera versé à titre compensatoire. « Ce n'est pas facile d'apprendre que les décisions qui nous concernent sont prises par les autres. Une partie de notre vie semblait nous échapper. » Alors, les victimes se sentent agitées, désarmées et souvent impuissantes. Et il faut malgré tout continuer à se battre pour faire valoir ses droits. Alors, pas besoin d'insister sur toutes les frustrations que soulèvent les demandes de révision lorsque la somme versée est bien au-dessous de la valeur réelle des biens.

Les réparations, la relocalisation

Confrontés à la tâche de réparer ou de reconstruire leur domicile, plusieurs sinistrés évoquent une certaine anesthésie émotive. Une priorité est accordée aux démarches engendrées par les travaux de réparation ou de reconstruction (démolition, nettoyage, aménagement du terrain, etc.) et d'autres obligations (permis de démolition, arpentage, permis de construction, etc.). Chacune de ces tâches devient une source de préoccupation, de tension qui débouche sur des conflits. À ce stade, le courage s'amenuise et l'épuisement s'intensifie.

Si certains sinistrés ont la possibilité de se rebâtir au même endroit, d'autres, par contre, choisissent de changer de lieu ou se voient dans l'obligation de le faire. Ces derniers doivent alors s'acheter un nouveau terrain et « repartir à neuf ». Engagés dans le processus de deuil à la suite de la disparition de leur maison, ils se retrouvent dans l'obligation de faire des choix inhabituels avant de procéder à la relocalisation. L'arrivée dans un nouveau quartier suppose alors l'adaptation à un environnement physique, social et spatial inconnu et constitue un déracinement. « On ne retrouve jamais ce qu'on avait. » Ce changement, qui suppose un ajustement au plan de l'organisation personnelle et des relations avec les autres, apporte de nombreuses contraintes : l'éloignement de la famille, la perte d'amis, l'aménagement dans une habitation non conforme à ses attentes ou à ses besoins.

Les emprunts bancaires

La majorité des victimes doivent effectuer des emprunts pour faire face aux pertes encourues : meubles, biens personnels, équipements sportifs et informatiques, automobile, bateau, etc. C'est toutefois le prêt hypothécaire qui constitue la plus grande dette contractée. L'une des deux recherches effectuées auprès de quarante sinistrés et précédemment citée permet de dégager quelques constats. Entre autres, 62,9 % des sinistrés n'avaient aucun emprunt hypothécaire avant les inondations alors qu'actuellement, seulement 14,3 % se retrouvent dans la même situation. De façon individuelle, la moyenne du prêt hypothécaire est plus élevée de 13 000 \$ pour les sinistrés

possédant déjà un prêt hypothécaire. Ceux qui effectuent un nouvel emprunt pour l'achat ou la reconstruction de la nouvelle demeure voient la moyenne de leur prêt s'élever à 38 692 \$ (Maltais et Robichaud, 1999). Cet endettement provoque déceptions, irritations et angoisses. Et que dire du compte de taxes qui, en plus d'être haussé, se voit gonflé de la « taxe de bienvenue » ?

La gestion des malaises et des deuils

Les différentes tâches associées à la reconstruction ou à la relocalisation sont terminées. Les gens prennent conscience, une fois de plus, de l'ensemble des pertes que sont les leurs. Qui plus est, ils sont confrontés à divers malaises que le changement de domicile ou de quartier apporte dans leur vie. Les dettes encourues constituent une source importante d'anxiété et d'inquiétude, puis apportent un lot de déceptions. Il faut faire le deuil d'une sécurité établie, modifier ses projets : « C'est notre retraite qui s'envole », cesser certaines activités devenues trop onéreuses (restaurant, loisirs, etc.), bref, modifier certaines habitudes de vie.

De plus, il faut faire le deuil de son ancienne maison, de son terrain, de ses objets personnels précieux et irremplaçables, certes, mais aussi de toutes ces petites choses qui font partie de la vie quotidienne (jardinière, légumier, soupière, nappe en dentelle, ustensiles, bicyclette, etc.). Chaque jour éveille le souvenir et rappelle les pertes : tantôt du bibelot de voyage, tantôt du cadeau d'un ami, tantôt des dessins des enfants, des albums de famille et des cassettes vidéo, etc. Bref, il faut loger dans un coin de sa mémoire les objets qui appartiennent aux expériences du passé. Il faut également affronter le silence des enfants ou du conjoint : « Ils sont blessés dans leur âme ». Cette étape est longue et se caractérise par une grande détresse, puis par des émotions fortes et difficiles à contrôler. On a peur de l'avenir, mais aussi peur de soi, peur de ne pas être capable de guérir sa peine qui n'en finit plus de finir.

L'adaptation à une nouvelle vie

Un changement de résidence commande l'obligation d'une réorganisation complète de soi-même et de sa famille. Dix-huit mois après la catastrophe, les individus se disent encore troublés, voire envahis par de profondes déceptions. « Nous avons perdu à la hauteur de nos aspirations. » L'anxiété, l'inquiétude et la peur viennent ébranler un quotidien empreint de regrets et de souvenirs. Ceux qui ont fait le choix de rester près de l'eau vivent régulièrement une forme d'insécurité, mais « la rivière, on ne peut vivre sans elle ». Cela dit, les stress consécutifs auxquels les gens sont confrontés depuis plusieurs mois semblent affecter la capacité d'adaptation à un nouvel environnement. Ce changement suppose un ajustement au plan personnel et des relations avec les autres qui exige un dynamisme malheureusement dissimulé dans une extrême fatigue.

À la fin de cette description, une question surgit : La liste d'événements qui est présentée ici est-elle susceptible de caractériser tout sinistre ou est-elle spécifique aux inondations qu'a connues le Saguenay en juillet 1996 ? En d'autres termes, y a-t-il possibilité de généraliser davantage cette suite d'événements ? Il paraît probable que tous les individus qui perdent leur maison, lors d'un sinistre (inondations, tremblements de terre, incendies, etc.), sont susceptibles d'être confrontés aux difficultés et aux obstacles qui viennent d'être identifiés. À des degrés divers ou avec certaines particularités peut-être, mais il n'en demeure pas moins qu'un individu qui perd sa demeure doit nécessairement se reloger temporairement, se relocaliser, effectuer une foule de démarches tout en étant confronté à une série de deuils. Bref, toutes les personnes qui, sans le vouloir, sont privées définitivement de leur domicile vivent une succession d'événements qui appellent l'adaptation à une nouvelle vie.

CONCLUSION

Au-delà du stress collectif que les inondations de juillet 1996 ont provoqué dans la communauté du Saguenay, cette catastrophe a entraîné les victimes dans une série de situations stressantes. En fait, les différentes étapes qu'elles ont eu à franchir pendant les mois qui ont suivi le désastre ont formé un parcours à la fois difficile et

douloureux. Cet itinéraire bien capricieux se subdivise en onze épisodes qui ont soulevé des désordres physiques (insomnie, palpitations, tremblements, agitation, etc.) et psychologiques (anxiété, détresse, problèmes d'adaptation, etc.). Ce qu'il faut comprendre, c'est que le désastre et les principales pertes qui y sont associées entraînent non seulement un état de désorganisation et de désorientation chez les sinistrés, mais correspond aussi, pour plusieurs, à l'anéantissement d'une partie de leur vie, à une situation de deuil relative à des années d'efforts investis, à une façon de vivre et à la construction d'un univers social. « On a été déracinés, dépossédés. »

En effet, si le culte des choses rapproche l'homme de l'homme, et cela par l'émotion éprouvée à la suite de la perte des articles de consommation (Boudreault, 1998), ce même culte des choses l'a aussi éloigné d'un passé qui lui est cher. Car les « choses » ne valent-elles pas par l'importance qu'on leur accorde ? Et ne constituent-elles pas pour l'individu son patrimoine affectif et social ? En outre, « ses choses » ne représentent-elles pas une partie de sa mémoire et de son présent ? Bien qu'une forme de sagesse propose un détachement par rapport aux valeurs matérielles, qui peut s'enorgueillir de vivre cet abandon qui le sépare totalement de sa demeure et de ses objets, voire de lui-même² ?

D'ailleurs, selon certains chercheurs, entre autres McFarlane et De Girolamo (1996), les pertes matérielles, plus que l'intensité de l'exposition au traumatisme lié au désastre, sont un meilleur prédicteur de la détresse psychologique à long terme (voir Maltais, Robichaud, Simard, 2001). Quoi qu'il en soit, les entrevues réalisées auprès de plusieurs sinistrés permettent de montrer qu'un désastre se compose d'une suite d'événements qui se prolongent dans le temps. De plus, elles révèlent que le cœur reste bien sensible aux pertes et aux douleurs qu'il a ressenties. Presque deux ans après la catastrophe, des victimes réclament de l'aide. La pluie a tombé, la catastrophe a frappé, la bonace avait fait oublier la tempête. Alors, la perte de sa maison et de son environnement constitue une dure épreuve à traverser. En fait, elle plonge les individus dans le deuil. Pour certains, il est secret, pour d'autres, moins énigmatique. Néanmoins, pour tous, il est difficile à quitter. Quoi qu'il en soit, la guérison ne peut précéder la souffrance, comme à l'accoutumé elle lui succédera.

Mais il faudra du temps... beaucoup de temps. En attendant, « ne me secouez pas, je suis plein de larmes », dit un sinistré en se rappelant les mots du poète.

NOTES

- 1 *Les berges en dentelle ou Le monstre de juillet* est le titre d'un roman écrit par Jean-Claude Larouche qui a lui-même travaillé sur les berges des rivières après le désastre. L'auteur présente sa réflexion en ces termes : « L'atmosphère qui régnait après le déluge de juillet imposait le respect. À chacun de nos pas, nous sentions la présence de cette force destructrice qui a tout arraché. Notre imaginaire se mesurait à quelque chose d'incommensurable » (Larouche, 1997).
- 2 Pour de plus amples informations sur les perturbations psychologiques que peut entraîner la perte de son domicile et de ses biens, voir les articles de Maltais, Robichaud et Simard (2000) et de Lalande, Maltais et Robichaud (2000), tous les deux parus dans la revue *Santé mentale au Québec*.

BIBLIOGRAPHIE

- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION (1996). *DSM IV, Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, traduction française, Paris, Masson.
- APTEKAR, L. (1994). « The Psychology of Disaster Victims », in L. Aptekar (ed.), *Environmental Disasters in Global Perspective*, New York, G.K. Hall & Co., p. 79-126.
- BARTON, A.H. (1969). *Communities in Disaster : a Sociological Analysis of Collective Stress Situations*, Doubleday & Cie Inc., New York, Anchor Books.
- BELTER, R.W. et M.P. SHANNON (1993). « Impact of Natural Disasters on Children and Families », in C.F. Saylor, *Children and Disasters*, Charleston, South California, p. 85-103.

- BERREN, M.R., A. BEIGEL et S. GHERTNER (1980). « A Typology for the Classification of Disasters », *Community Mental Health Journal*, vol. 16, n° 2, p. 103-111.
- BOUDREAULT, P. (1998). « Formes de socialité contemporaine comme changement social », *Revue des sciences humaines et sociales*, n° 62, p. 63-72, n° 63, p. 65-84.
- DUFOUR, J. (1998). « Les catastrophes naturelles exogènes et l'effet de serre. Quelques réflexions appliquées au déluge du Saguenay », in J. Dufour (sous la direction de), *Les inondations de juillet 1996. Les premiers résultats du programme de recherche du GRIR à l'UQAC*, p. 29-37.
- GOLEC, J.A. (1983). « A Contextual Approach to the Social Psychological Study of Disaster Recovery », *Journal of Mass Emergency and Disasters*, vol. 1, p. 255-276.
- GREEN, B.L. et J.D. LINDY (1994). « Post-traumatic Stress Disorder in Victims of Disasters », *Psychiatric Clinics of North America*, vol. 17, n° 2, p. 301-309.
- HARE, K. (1996). « Le réchauffement global : prudence et audace », *Écodécision*, hiver, n° 19, p. 29-32.
- KINGSTON, W. et R. ROSSER (1974). « Disaster : Effects on Mental and Physical State », *Journal of Psychosomatic Research*, vol. 18, p. 437-456.
- LALANDE G., D. MALTAIS et S. ROBICHAUD (2000). « Les sinistrés des inondations de 1996 au Saguenay : problèmes vécus et séquelles psychologiques », *Santé mentale au Québec*, dossier Les désastres, vol. XXV, n° 1, p. 95-116.
- LAROUCHE, J.C. (1997). *Les berges en dentelle ou le monstre de juillet*, Québec, Les Éditions Le Matou.
- LEBEL, C. (1997). *Petites éternités où nous passons*, Québec, Haïkus, Éditions Le Loup de Gouttière.
- LECHAT, M.F. (1979). « Disasters and Public Health », *Bulletin of Public Health of World Organisation*, vol. 59, p. 11-17.

- LOGUE J.N., M.E. MELICK et H. HANSEN (1981). « Research Issues and Directions in the Epidemiology of Health Effects of Disasters, *Epidemiologic Reviews*, vol. 3, p. 140-162.
- MALTAIS, D., S. ROBICHAUD et A. SIMARD (1999). *Le sinistre de juillet 1996 au Saguenay : conséquences sur la redéfinition de l'habitat*, rapport de recherche, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- MALTAIS, D., S. ROBICHAUD et A. SIMARD (2001). *Désastres et sinistrés*, Chicoutimi, Éditions JCL, collection Au cœur des catastrophes.
- MALTAIS, D., S. ROBICHAUD ET A. SIMARD (2000). « Redéfinition de l'habitat et santé mentale des sinistrés suite à une inondation », *Santé mentale au Québec*, dossier Les désastres, vol. XXV, n° 1, p. 74-94.
- MCFARLANE, A.C. et G. DEGIROLAMO (1996). « The Nature of Traumatic Stressors and the Epidemiology of Posttraumatic Reaction, in B.A. Van der Kolk et L. Weisaeth (eds), *Traumatic Stress : the Effects of Overwhelming Experience on Mind, Body and Society*, New York, The Guilford Press, p. 129-154.
- MURPHY, S.A. (1986). « Perceptions of Stress, Coping and Recovery One and Three Years after a Natural Disaster », *Issues in Mental Health Nursing*, vol. 8, p. 67-77.
- NORRIS, F.H. (1990). « Screening for Traumatic Stress : a Scale for Use in the General Population », *Journal of Applied Psychology*, vol. 20, p. 1704-1718.
- OLLENDICK, G. et M. HOFFMAN (1982). « Assessment of Psychological Reactions in Disaster Victims, *Journal of Community Psychology*, vol. 10, p. 157-167.
- PICKERING, K.T. et L.A. OWEN (1994). *An Introduction to Global Environmental Issues*, Londres, Rutledge.
- POWELL, J.W. et J. RAYNER (1952). *Progress Notes : Disaster Investigation July, 1, 1951, June 30, 1952*, Englewood, Maryland, Army Chemical Center, Chemical corps Medical Laboratories.
- RANGELL, L. (1976). « Discussion of the Buffalo Creek Disaster : the Course of Psychic Trauma », *American Journal of Psychiatry*, n° 133, p. 313-316.

- RAPHAEL, B. (1975). « Crisis and Loss : Counselling following a Disaster », *Mental Health in Australia*, p. 118-122.
- ROBICHAUD, S., D. Maltais, G. Lalande, G. Moffat et A. Simard (2001). « Les inondations de juillet 1996 : une série d'événements stressants », *Service social* (à paraître).
- SOLOMON, S.D., E.M. SMITH, L.N. ROBINS et R.L. FISCHBACK (1987). « Social Involvement as a Mediator of Disaster-induced Stress », *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 17, p. 1092-1112.
- TURNER, B.A. (1976). « The Development of Disasters : a Sequence Model for the Analysis of the Origin of Disasters », *The Sociological Review*, vol. 24, n° 4, p. 753-774.
- TYHURST, J.S. (1951). « Individual Reactions to Community Disaster », *American Journal of Psychiatry*, vol. 107, p. 764-769.